



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/3720
31 octobre 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE EN DATE DU 31 OCTOBRE 1956 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT DE L'INDE

M. Jawaharlal Nehru, Premier Ministre de l'Inde, m'a chargé de vous
transmettre le message suivant :

"Nous avons été profondément choqués par les événements survenus
récemment dans le Moyen-Orient, et plus particulièrement par l'invasion
anglo-française de l'Egypte après le rejet par les deux Etats en question
de la résolution du Conseil de sécurité présentée par les Etats-Unis
d'Amérique. Il est manifeste et reconnu qu'Israël a commis une agression
d'envergure contre l'Egypte. Au lieu de chercher à arrêter cette agression,
le Royaume-Uni et la France envahissent eux-mêmes le territoire égyptien.
Non seulement cette action constitue un affront au Conseil de sécurité
et une violation de la Charte des Nations Unies, mais elle est de nature
à entraîner les conséquences éventuelles les plus graves dans le monde entier.

L'Egypte, qui a souffert de l'agression d'Israël, a en plus à souffrir
douloureusement de l'invasion anglo-française de son territoire. L'argument
suivant lequel cette invasion est destinée à protéger le Canal de Suez
et à assurer le libre passage n'a pas de valeur, puisque le premier effet
de cette invasion est de provoquer l'arrêt du passage.

Etant donné les conséquences désastreuses de cette invasion du territoire
égyptien, j'espère sincèrement que les Nations Unies prendront des mesures
énergiques dans cette affaire afin d'empêcher le monde d'être précipité
dans la guerre et qu'elles exigeront le retrait immédiat d'Egypte de
toutes les troupes étrangères. Les Nations Unies doivent agir plus vite que
les envahisseurs et les agresseurs.

En envoyant ce message, je me fais l'écho non seulement de l'opinion unanime de mon gouvernement et de mon peuple mais aussi, j'en suis sûr, de celle d'un grand nombre d'autres peuples.

Jawaharlal Nehru."

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter immédiatement le texte du message ci-dessus à la connaissance du Conseil de sécurité et de le faire distribuer à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Veillez agréer, etc.

(signé) Arthur S. Lall
Représentant permanent de l'Inde
auprès de l'Organisation des
Nations Unies